CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): MME MARTINE VASSAL

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 29 Juin 2018

OBJET: Désignations à divers organismes

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Juin 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Renouvellement des représentants du Département au sein du 2ème collège de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites des Bouches-du-Rhône (CDNPS) et de ses formations spécialisées :

Formation spécialisée Sites et paysages : Monsieur GENZANA, Madame CHABAUD

Formation spécialisée des Carrières : Monsieur GENZANA

Formation Protection de la nature : Monsieur GENZANA, Madame CHABAUD

Formation Publicité: Monsieur GENZANA, Monsieur MORAINE

Formation Faune sauvage et captive : Monsieur GENZANA

Commission départementale d'établissement des listes électorales - élections 2019 des membres de la Chambre d'Agriculture : Monsieur Lucien LIMOUSIN

- Commission de suivi de site (CSS) relative à l'incinérateur Everé à Fos au titre du collège "des élus des collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés" : Titulaire : Monsieur GENZANA , Suppléante : Madame SAEZ

Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur : Titulaire : Monsieur PERRIN, Suppléante : Madame MIQUELLY

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée